

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Derycke Werner ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Ce cours aborde sous forme d'interactions avec des intervenants extérieurs spécialisés une série de thèmes liés au droit des affaires. Ces thèmes peuvent varier selon les années mais doivent au moins apparaître des initiations aux matières suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'interaction entre les règles gouvernant les personnes morales et les critères ESG (notamment en termes de transparence de l'information et de responsabilité des organes) 2. La protection des droits intellectuels 3. Le cadre réglementaire de l'entreprise (en ce compris les marchés publics) 4. Le respect des obligations fiscales et comptables 5. La responsabilité urbanistique et environnementale 6. Le droit pénal de l'entreprise 7. L'économie numérique 8. Droit et marché du travail
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel de compétences des programmes de bachelier en sciences de gestion et en ingénieur de gestion de la LSM, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1 Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun). • 1.2 Interagir avec la communauté en intégrant des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne, de développement durable. • 1.3 Analyser une situation de manière responsable en prenant en considération les répercussions économiques, sociales et environnementales pour les différentes parties prenantes. • 2.2 Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des sciences humaines et du droit. • 3.1 Comprendre et exploiter des textes et ouvrages scientifiques, de manière critique, en français et en anglais. • 3.2 Mener un raisonnement analytique clair et structuré en appliquant des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire et analyser un problème simple mais concret. • 3.4 Analyser et interpréter des résultats ou des propositions jusqu'à la critique argumentée pour un problème de gestion simple mais concret. • 5.3 Associer des savoirs multiples (articuler des concepts de domaines différents et confronter des logiques d'action différentes) pour comprendre un problème concret d'une entreprise ou d'une organisation de taille et de complexité limitée. • 6.1 Connaître et comprendre les principes d'un apprentissage collaboratif. <p><u>Les Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>Au terme de cet enseignement, et pour chaque thème abordé, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'expliquer et de mettre en œuvre dans des mises en situation concrètes les principes fondamentaux de la matière ; • d'appliquer le syllogisme juridique à des situations de la vie quotidienne ou entrepreneuriale ; • d'analyser un texte juridique (décision de jurisprudence, contrat, cahier de charges, ...).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen : écrit, questions ouvertes et possibilité de QCM.</p> <p>Deux points sont attribués proportionnellement à la présence effective au cours (cote = 2 : nombre total de séances x nombre de séances auxquelles l'étudiant a effectivement assisté en ce compris les absences justifiées par certificat médical ou chevauchement d'activités d'enseignement ou de stage).</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>La méthode ordinaire est celle d'un cours magistral interactif. Chaque fois que cela sera possible, le cours sera donné par ou en présence d'un intervenant extérieur. Tous les étudiants sont priés d'être physiquement présents; les présences seront prises lors de chaque cours. Si les circonstances font qu'il n'est pas possible d'avoir un cours où tous les étudiants aient accès au lieu de cours, les choses seront organisées d'une façon qui se rapproche le plus possible de la méthode ordinaire prédécrite; si, pour une raison quelconque, tenant soit à la personne de l'enseignant ou d'un intervenant extérieur, soit à la situation sanitaire, il n'est pas possible d'organiser un enseignement où l'enseignant ou l'intervenant extérieur et une partie au moins des étudiants soient physiquement présents dans un même endroit, le cours se donnera par un mode distanciel approprié. Il sera demandé aux étudiants d'avoir procédé à certaines lectures spécifiques (articles, décisions de justice, documents juridiques [contrats, ...], ...) avant le cours portant sur la matière concernée. Les diaporamas utilisés pour les exposés ne sont pas nécessairement communiqués aux étudiants. Le support de cours essentiel consiste dans les notes de cours et les éventuels portefeuilles de lecture.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le contenu est celui prévu par le cahier des charges qui sera complété en fonction de l'actualité et des disponibilités des intervenants extérieurs.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CLSM</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier : ingénieur de gestion	INGM1BA	5	MDROI1105	
Bachelier en sciences de gestion	GESM1BA	5	MDROI1105	